

nége et divers autres bâtiments pour le logement du directeur et des élèves (1).

A partir de cette époque, l'Ecole marcha de progrès en progrès.

A Pavan de Floratis, mort en 1718, succéda Pierre Budin d'Esperville, choisi en 1719 par le comte d'Armagnac, grand écuyer de France. — Le Consulat lui continua la pension de 1,000 livres par délibération du 4 juillet (2).

En 1740, Claude Bourgelat, écuyer, exposa au Consulat que la place de directeur de l'Académie d'équitation étant devenue libre par suite de la démission volontaire de Pierre Budin, qui avait succédé à son oncle Claude Budin d'Esperville, il avait obtenu le brevet de cette charge de M. le comte d'Armagnac, le 29 juillet dernier, pour en jouir avec les honneurs, privilèges, revenus y attachés; qu'en conséquence, il pria le Consulat de vouloir bien lui continuer la pension de 1,000 livres accordée à ses prédécesseurs, pour l'aider à soutenir un établissement qui faisait tant d'honneur à la ville, et dont les frais étaient si considérables, à cause de la cherté excessive des denrées, — qu'il se proposait de soutenir la réputation où cette école était parvenue et même de l'augmenter s'il était possible, par les soins qu'il apporterait non-seulement à bien instruire à monter à cheval les jeunes gens qui lui seraient confiés, mais aussi à leur faire apprendre tous les exercices et les sciences qui peuvent leur convenir.

Le Consulat, considérant que la ville devait soutenir cet utile établissement, où elle avait fait construire un très-beau manège qui attirait un grand nombre d'étran-

(1) BB, 280, Actes cons.

(2) BB, 281, Actes cons.